

12 mai 2017 -18:15

Appartient à Conseil des ministres du 12 mai 2017

## Optimisation de l'administration fédérale : acquisition d'un bâtiment pour le regroupement des administrations en charge de la santé

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'acquisition du bâtiment Galilée, via option d'achat ou de location, par l'INAMI.

Dans le cadre du projet d'optimisation des services publics (Redesign) décidé par le Conseil des ministres le 3 juillet 2015, le trajet 5 prévoit en effet une relocalisation des administrations en charge de la santé et des soins de santé. Grâce à cette relocalisation, les trois institutions concernées (INAMI, SPF Santé publique et Agence fédérale des médicaments et des produits de santé - AFMPS) auront la possibilité de collaborer sur les plans stratégique et opérationnel. En outre, ils pourront organiser en commun les services de support tels que l'ICT, la gestion technique du bâtiment, la gestion du personnel, les travaux de traduction, etc.

Le bâtiment Galilée à Bruxelles, propriété de Belfius Insurances, sera ainsi acquis pour y héberger les trois administrations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires  
sociales et de la Santé publique  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.deblock.belgium.be>